

maxit Group

## Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Date d'impression: 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

## 1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

Identification de la substance ou de la préparation

Nom du produit Deitermann DS

Numéro de la fiche technique de sécurité: 49PD10281/8

Emploi de la substance / de la préparation

Pulpes d'étanchéité

Mortier d'imperméabilisation

## Producteur/fournisseur:

maxit France s.a.s 4 rue de Mulhouse Boîte Postale 27 F-68180 Horbourg-Wihr

Téléphone ++33(0)3 89 20 10 80

Télécopie ++33(0)3 89 20 10 92

## Renseignements en cas d'urgence :

maxit France s.a.s

Téléphone ++33(0)3 89 20 10 80

+492363/399-250

## 2 Composition/informations sur les composants

### Caractérisation chimique

**Description**: Mortier prêt avec du ciment Portland

Composants dangereux :			
CAS: 14808-60-7 EINECS: 238-878-4	sable de quartz		25 - 50%
CAS: 65997-15-1 EINECS: 266-043-4	ciment Portland, produits chimiques	Xi; R 38-41-43	25 - 50%
CAS: 65996-69-2	milled blast furnace slag		5 - 10%
CAS: 14808-60-7 EINECS: 238-878-4	sable de quartz (SiO2)	Xn; R 48/20	5 - 10%
CAS: 68131-74-8 EINECS: 268-627-4	Aschen (Rückstände)		2 - 5%
CAS: 7631-86-9 EINECS: 231-545-4	dioxyde de silicium, prepare par voiechimique		1 - 2%

## Indications complémentaires :

La préparation présente une faible teneur en chromate au sens des directives techniques sur les substances dangereuses 613 et ne porte de ce fait pas l'identification R 43.

Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

Le libellé des phrases de risque mentionnées se trouve au chapitre 16.

## 3 Identification des dangers

## Principaux dangers:



Xi Irritant

## Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

(suite page 2)

Page: 1/6



## Fiche technique de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

#### Nom du produit Deitermann DS

(suite de la page 1)

Page: 2/6

R 38 Irritant pour la peau.

R 41 Risque de lésions oculaires graves.

Le produit réagit aec l'eau de facon fortement alcaline; raison pour laquelle on protégera la peau et les veux.

#### Système de classification :

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

## **4 Premiers secours**

Remarques générales: Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.

après inhalation : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

après contact avec la peau :

Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin

après contact avec les yeux :

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante

en écartant bien les paupières et consulter un médecin.

après ingestion:

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas provoquer de vomissement. Aller chercher un médecin et lui présenter cette fiche de données.

Indications destinées au médecin : néant

## 5 Mesures de lutte contre l'incendie

**Moyens d'extinction:** Adapter les mesures d'extinction d'incendie à l'environnement. **Equipement spécial de sécurité :** Use methods suitable to surrounding conditions.

## 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

Les précautions individuelles: Porter un vêtement personnel de protection

Mesures pour la protection de l'environnement : Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.

Méthodes de nettoyage/récupération : Recueillir par moyen mécanique.

Indications supplémentaires:

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13

## 7 Manipulation et stockage

## Manipulation:

## Précautions à prendre pour la manipulation:

Eviter la formation de poussière.

En cas de formation de poussière, prévoir une aspiration.

Préventions des incendies et des explosions: Aucune mesure particulière n'est requise.

#### Stockage:

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage : Stocker dans un endroit frais.

Indications concernant le stockage commun : Ne pas stocker avec les aliments.

Autres indications sur les conditions de stockage :

Stocker au frais et au sec dans des fûts bien fermés.

Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau

(suite page 3)



# Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Page : 3/6

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

Nom du produit Deitermann DS

(suite de la page 2)

Température de stockage recommandée : 5-30°C.

## 8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

## Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques :

Sans autre indication, voir point 7.

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :

No CAS Désignation de la substance % Type

Valeur Unité

14808-60-7 sable de quartz

VME () 0,1a mg/m<sup>3</sup>

a: pour la fraction alvéolaire

14808-60-7 sable de quartz (SiO2)

VME () 0,1 a mg/m<sup>3</sup>

a: pour la fraction alvéolaire

## Remarques supplémentaires:

La TRGS 900 (Liste Mak) en vigueure a servi de base lors de l'élaboration ou du remaniement de cette fiche technique de sécurité.

## Equipement de protection individuel :

## Mesures générales de protection et d'hygiène :

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la

nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

Après le traitement de ce produit, utiliser une crème revitalisante pour la peau.

## Protection respiratoire:

N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne

ventilation.

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un

filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable,

utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air

ambiant.

Filtre provisoire:

Filtre P2.

## Protection des mains :

Gants de protection.

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

## Matériau des gants

Gants en caoutchouc

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

## Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

**Protection des yeux :** Lunettes de protection hermétiques.

(suite page 4)



# Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Page : 4/6

revue le : 21.03.2007

Nom du produit Deitermann DS

Date d'impression: 04.04.2007

Protection du corps : Vêtements de travail protecteurs.

(suite de la page 3)

## 9 Propriétés physiques et chimiques

Indications générales.

Forme: poudre

**Couleur:** selon désignation produit

Odeur : caractéristique

Changement d'état

Point de fusion : non déterminé
Point d'ébullition : non déterminé
Point d'inflammation: non applicable

Inflammabilité (solide, gazeux) : La substance n'est pas inflammable.

**Auto-inflammation:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

**Danger d'explosion :** Le produit n'est pas explosif.

Pression de vapeur : Non applicable.

Densité: Non applicable.

Masse volumique à 20°C: 1317 kg/m<sup>3</sup>

Solubilité dans/miscibilité avec

l'eau à 20°C: 1,5 g/l

valeur du pH à 20°C: >12 (DIN 19261)

In water

Viscosité:

**dynamique :** Non applicable. **cinématique :** Non applicable.

Teneur en solvants:

Solvants organiques: 0,0 %
Indications complémentaires Aucune.

## 10 Stabilité et réactivité

## Décomposition thermique / Conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

## Réactions dangereuses

Réagit au contact des métaux légers, en présence d'humidité, en

formant de l'hydrogène.

Produits de décomposition dangereux : Pas de produits de décomposition dangereux connus

## 11 Informations toxicologiques

Toxicité aiguë:

Effet primaire d'iritation :

de la peau : Irrite la peau et les muqueuses.

des yeux : Effet fortement irritant avec risque d'une affection grave des yeux.

Indications toxicologiques complémentaires :

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants :

(suite page 5)



# Fiche technique de sécurité selon 91/155/CEE

Page : 5/6

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

Nom du produit Deitermann DS

Irritant

(suite de la page 4)

## 12 Informations écologiques

## Indications sur l'élimination (persistance et dégradabilité) :

Autres indications : Le produit est difficilement biodégradable.

## Effets écotoxiques :

#### Remarque:

Le produit renferme des substances qui provoquent de fortes turbidités dans les eaux.

Le produit contient des substances qui provoquent une modification locale du pH et qui ont, par conséquent, un effet nuisible sur les poissons et les bactéries.

## Indications générales :

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

## 13 Considérations relatives à l'élimination

#### Produit:

#### Recommandation:

Ce produit durcit 5 à 6 heures après l'adjonction d'eau et peut être ensuite éliminé sous forme de gravats.

## Catalogue européen des déchets

10 13 11	déchets provenant de la fabrication de matériaux composites à base de ciment autres
	que ceux visés aux rubriques 10 13 09 et 10 13 10

10 13 14 déchets et boues de béton

#### Emballages non nettoyés :

## Recommandation:

Les emballages contaminés doivent être vidés au maximum et peuvent alors, après nettoyage adéquat, faire l'objet d'une récupération.

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Produit de nettoyage recommandé : Agiter les sacs minutieusement.

## 14 Informations relatives au transport

Transport par terre ADR/RID et GGVS/GGVE (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique) :

Classe ADR/RID-GGVS/E (ordonnance sur le

transport de produits dangereux - route et

train):

Transport maritime IMDG/GGVSee ((ordonnance sur le transport de produits dangereux mer) :

Classe IMDG/GGVmer :

Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR :

Classe ICAO/IATA:

## Indications complémentaires de transport :

Pas de produit dangereux d'après les dispositions ci-dessus.

(suite page 6)



## Fiche technique de sécurité

Page : 6/6

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 04.04.2007 revue le : 21.03.2007

Nom du produit Deitermann DS

(suite de la page 5)

Produit classé non-dangereux selon les prescriptions ci-dessus.

## 15 Informations réglementaires

#### Marquage selon les directives CEE:

Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la "GefStoffV" = la Réglementation sur les Produits dangereux

Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques

## Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :



Xi Irritant

## Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage :

ciment Portland, produits chimiques

#### Phrases R:

38 Irritant pour la peau.

41 Risque de lésions oculaires graves.

## Phrases S:

- 22 Ne pas respirer les poussières.
- 26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- Après contact avec la peau, se laver immédiatement et abondamment à grande eau.
- 36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.

## Identification particulière de certaines préparations :

Le produit réagit aec l'eau de facon fortement alcaline; raison pour laquelle on protégera la peau et les yeux.

## **16 Autres informations**

Cette fiche de sécurité est basée sur nos connaissances actuelles. Elle ne représente aucune obligation de notre part sur les caractéristiques du produit. Par conséquent elle ne met pas en cause notre responsabilité juridique.

## Phrases R importantes:

- 38 Irritant pour la peau.
- 41 Risque de lésions oculaires graves.
- 43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

48/20 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.

Service établissant la fiche technique de sécurité: Département sécurité du produit

Contact: Monsieur Gilles Weber, Téléphone: ++33(0)3 89 20 10 93

\* Données modifiées par rapport à la version précédente

F.